



République Française

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU 27 MAI 2019

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

**Présents :** Mesdames BOISARD Nathalie, EVRARD Elisabeth, PETIT Nathalie, SOULET Chantal et Messieurs BERNAUDEAU Mickaël, DESMIERS Victorien, LEMAITRE Thierry, NZECK- SAM- NDECK Armand, RENOUX Julien et TEXIER Cédric.

**Absents excusés :** Mesdames DORET Stéphanie, GROISEAU Stéphanie et TEILLOUT Aurélie, Messieurs CHAIGNE Bertrand et TRICARD Pierre.

**Secrétaire de séance :** Madame EVRARD

**Da te de la convocation :** 19 mai 2019

### 1) Approbation du compte-rendu des séances du 29/04/19 et du 16/05/19

Le compte rendu du 29 avril 2019 est approuvé.

L'approbation de celui du 16 mai 2019 est reportée au prochain conseil.

### 2) PLUi:

Suite à la réunion du 16 mai dernier, M. le Maire rappelle qu'il a obtenu que la commune de Sainte Ouenne soit classée en pôle d'équilibre, ce qui permet lui d'avoir jusqu'à 83 constructions (maisons neuves) sur 10 ans.

Le Maire présente les lignes directrices du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ainsi que les projets de zonage au conseil municipal.

Aucune observation n'est formulée par les élus présents qui valident le PADD et le projet de zonage.

### 3) Personnel : Avancement de grades – Ouvertures de postes – Vote taux de promotion

Deux agents peuvent, par ancienneté, accéder au grade d'adjoint 2<sup>ème</sup> classe, Madame Sabrina Grelaud et Monsieur Christian Bon.

La commune a émis un avis favorable, suivi par la commission d'avancement professionnel du centre de gestion.

M. Le Maire propose donc l'ouverture de 2 postes d'adjoints 2ème classe, la nomination des personnes intéressées et le taux d'avancement à 100%. Il conviendra ensuite de clôturer les postes d'adjoint 1<sup>ère</sup> classe.

Le conseil donne son accord à l'unanimité des présents et demande une nomination rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2019.

Le contrat Parcours Emploi compétence (PEC- contrat aidé) de MME Gwladys Guilbot vient à expiration le 31 août 2019.

Le conseil donne son accord pour un renouvellement de ce dernier.

Le Maire informe également de l'arrêt de travail d'une des secrétaires de mairie jusqu'au 30 juin inclus.

### 4) SECO : Convention défense incendie

Le SECO propose l'adhésion à une convention de 3 ans pour effectuer un contrôle visuel de l'état des point de défense incendie, un essai tous les 3 ans. Le coût est fixé à 35 € TTC par borne.

La commune possède 21 points ce qui fixe à 735 € par an, le coût de la prestation.

Les membres du conseil font part de leur accord pour signer ladite convention.

### 5) Acte notarié : Servitude à la Pierredièrre

En 2017 a été signé une convention de servitude suite aux travaux de canalisation pour l'évacuation des eaux pluviales. Une erreur a été commise sur la désignation de la parcelle.

Il convient dès lors de signer une nouvelle convention de servitude précisant la bonne parcelle N° 615 au lieu de la 616.

Le conseil donne son accord pour l'établissement et la signature de cette nouvelle convention.



République Française

#### 6) Point travaux

Afin de pouvoir faire exécuter les travaux envisagés sur la commune, il convient de faire valider les devis de la Sté Chauffage de l'Autize :

Toitures :

- |  |                |
|--|----------------|
| - Les logements locatifs de la rue de Paille à hauteur de    | 13 191.10 € HT |
| - La bibliothèque  | 4 322.29 € HT  |
| - Pour la mairie, en complément des travaux réalisés en 2019 | 10 293.64 € HT |

Les sanitaires du secrétariat de mairie

- |   |                |
|---|----------------|
| - Création de sanitaires par la Sté Chauffage de l'Autize                       | 4563.83 € HT   |
| - Pose du carrelage par la Sté Naudon Pénot                                     | 1035.60 € HT   |
| - Pose d'un dispositif d'assainissement non collectif aux normes par Bonneau TP | 11 819.00 € HT |

Les membres du conseil acceptent ces devis et donnent leur accord.

#### 7) Questions diverses

- La commune était invitée à une réunion à St Christophe sur Roc le 23 mai dernier par la région pour parler du « cluster Ruralité ». Le projet est présenté par Mesdames BARAT et LANZI. Il s'agit de répondre à des appels à projet très variés, pouvant faire intervenir des associations. Le but est de favoriser le développement économique et les centres bourgs en ruralité avec des subventions de 10 000 € à 50 000 €. Un budget de 6 Millions est réservé sur 3 ans (2 M par an).
- Le club des 2cv Niortais organise un rassemblement et une promenade me 16 juin prochain, celle-ci se terminant à Ardin. Vous aurez donc la possibilité de voir ces vieilles « demoiselles » passer sur la commune (espinasse- la pierredierre- à la boulangerie de Ste Ouenne, avec un arrêt à l'église, puis direction Surin).
- Le département a édité un album touristique sur la venise verte (le marais poitevin des deux sèvres). Ce dernier est consultable en mairie.

La prochaine réunion de conseil est prévues le 25 juin 2019 à 20h30 à la Mairie.

Fait à Sainte Ouenne, le 11 juin 2019

Le Maire,

